



Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Éducation Civique

Maître d'Ouvrage Délégué :
AGENCE NATIONALE DES GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES



Programme d'investissements dans le secteur de l'éducation (PISE) au Gabon (CGA 1150 01W)

SERVICES DE CONSULTANTS
Appel à Manifestations d'Intérêt

Le Gouvernement de la République gabonaise a obtenu un financement auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement de bureaux d'études chargés de conduire les études et notices d'impact environnemental et social dans le cadre de travaux de construction d'établissements scolaires à Libreville et à Port-Gentil ».

Les Services des consultants auront pour objet de réaliser quatorze (14) Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et cinq (5) Notices d'Impact Environnemental et social, le tout réparti en deux (2) lots distincts. Chaque lot prévu inclut aussi bien des EIES que des NIES. Les mandats des consultants sont les suivants :

- réaliser une Etude d'Impact Environnemental conforme à la réglementation gabonaise et aux bonnes pratiques internationales reconnues par l'AFD ;
- Pour ce faire, effectuer les études nécessaires à la documentation de l'état initial du ou des sites envisagés, conformément aux pratiques disciplinaires reconnues ;
- Evaluer les impacts du ou des sous-projets selon une méthodologie reconnue, et selon les principes définis dans le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du Projet ;
- exécuter également les activités de consultation publique, conformément au Plan d'Engagement des Parties Prenantes défini dans le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du Projet.

Il est précisé que le contenu de l'étude pour chaque sous projet est le suivant:

- Analyse de l'état de référence dans la zone du sous projet : environnement physique, environnement biologique, environnement humain ;
- Consultation publique : Compte Rendu (CR) des activités et attentes des populations ;
- Identification et évaluation des impacts positifs et négatifs identifiés ;
- Plan de Gestion environnementale et sociale : descriptif, calendrier et moyens de mise en œuvre.

L'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI), en sa qualité de Maître d'Ouvrage délégué du projet invite à cet effet les consultants/bureaux d'études à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

Les consultants/bureaux d'études intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :
– Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.
OU

– Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- Du contexte d'intervention faisant intervenir des bailleurs internationaux (procédures de suivi environnementales et sociales spécifiques)
- De la nature des Services études et notices d'impact environnemental et social;
- Du domaine et de l'expertise technique E&S;
- Du contexte géographique, dans le pays en général et à Port-Gentil et Libreville en particulier

Le Client examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard des critères suivants :

- Correspondants/partenaires locaux ;
- Situation administrative :
 - Fiche circuit (pour les nationaux) ou l'attestation d'inscription au registre de commerce ou agrément de commerce conforme à l'objet du marché (pour les étrangers) ;
 - Attestation de non faillite datant de moins de six (6) mois ;
 - Attestation d'imposition fiscale année fiscale 2016 ou attestation de situation fiscale datant de moins de six (6) mois (uniquement pour les candidats nationaux) ;
 - CNSS du premier (1er) trimestre 2017.
- Procédures d'assurance qualité et certifications du consultant: par exemple ISO 9001 ou toute autre certification environnementale et sociale
- Maîtrise des procédures environnementales et sociales des bailleurs internationaux.

L'ANGTI dressera une liste restreinte de six (6) candidats maximum, pré-sélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera une Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous pour le mercredi 02 août 2017 selon les modalités suivantes :

- Par courrier physique

Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures(A.N.G.T.I)
Hôtel HELICONIA II (Angondjé)
B.P. : 23765, Libreville, Gabon

A l'attention de :

M. ONGOUNDOU LOUNDAH Michel Junior

- Par courrier électronique avec en objet « Réponse à l'AMI Consultant E&S projet PISE »

mongound@angt.ga

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes: de **8 heures à 15 heures**. Aucune information ne sera transmise oralement.

Pour Le Ministre de l'Éducation Nationale
et de l'Éducation Civique

Le Coordonnateur National du projet

Luc NGABA

Pour le Directeur Général
de l'Agence Nationale des Grands
Travaux d'Infrastructures

Le Directeur Général

Bogdan SGARCITU
HH/OHR